

Direction Régionale  
Bordeaux  
4 OCT 1957  
Enregistrement  
6.976  
Série 3  
Classification

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES  
DIRECTION GENERALE

CB/SC

PARIS, le 26 Septembre 1957

4.230 /211

TRAVAIL N° 304

ENQUETE DEMOGRAPHIQUE DU TOGO

Instruction de chiffrement et perforation

DESTINATAIRES :

pour exécution	: D.R. de BORDEAUX	15 ex.
pour information	: Direction Générale.	10 ex.
	Ministère de la France d'Outre-Mer	10 ex.



La Direction Régionale de BORDEAUX a été désignée pour procéder au chiffrement des documents de l'enquête démographique effectuée au Togo, ainsi qu'à la perforation des cartothèques correspondantes.

Les instructions aux enquêteurs n'étant pas disponibles, les grandes lignes en sont résumées ci-après.

Les subdivisions géographiques sont par ordre décroissant : la Subdivisions, le Canton, le Village, le quartier, le Daa, l'Enclos et enfin le Vestibule.

Il a été établi une "Fiche Collective" par Vestibule, sur laquelle les membres de chaque ménage ont été inscrits à la suite, en commençant par le chef de ménage, puis successivement chaque épouse suivie de ses propres enfants. Le premier ménage inscrit est celui dont le chef est chef de Vestibule. On trouvera donc toujours inscrit en ligne 1 le chef de Vestibule.

Chaque ménage est séparé du suivant par une ligne laissée en blanc (ou éventuellement par un trait rouge ou noir).

Une personne seule, inscrite entre 2 lignes blanches ne constitue pas un ménage, mais sera dans le chiffrement des données collectives décomptée comme "Isolée".

Certaines personnes "absentes" (E. Vg. S. A.) ou visiteurs (V) ont été rayées soit en bleu, soit en rouge. Ces personnes doivent être retenues dans la présente exploitation; ces radiations de couleurs différentes étaient destinées à préparer un dépouillement manuel antérieur.

Une fiche annexe "Fiche n° M" fournit, le cas échéant, un complément d'information pour les personnes "absentes" ou "déplacées".

#### Colonnes de la fiche Collective.

Col. 1 - ne pas en tenir compte.

col. 2 - n° d'ordre - sert au rapprochement avec la fiche II

col. 3 - Relation de parenté - est indiqué en fonction du chef de vestibule, sauf pour les enfants et épouses.

col. 4 - ne pas en tenir compte.

col. 5-6 - réservés à la marque des personnes "présentes" -  
en col. 5 figure la lettre V lorsque la personne a été vue.  
en col. 6 figure le motif du déplacement lorsque les personnes présentes se sont déplacées dans les 12 derniers mois.

E pour émigrés  
Vg voyage  
S saisonnier

col. 7 - Personnes absentes - figure le cas échéant, le motif de l'absence-  
E - Vg - S - ou A signifiant absent pour un voyage de courte  
durée.

col. 8 - Visiteurs - le cas échéant - lettre V -

Tiret ou rien col. 7 et 8 signifient toujours sans objet pour ces  
2 catégories - donc personne présente - quelle que soit la marque  
de la col. 6 qui peut être E Vg - S si la personne s'est déplacée,  
ou simplement - tiret - ou rien, si la personne ne s'est pas dé-  
placée dans les 12 derniers mois.

La question vu ou non vu ne peut évidemment concerner que les per-  
sonnes présentes.

col. 9 - Groupe ethnique: est inscrit en clair sauf pour le cas le plus fré-  
quent des "Kabré" où est simplement portée la lettre K.

col. 10-11-12 - Réponses indiquées en clair, tiret signifie sans objet.

col. 13 - Age - dans les 2 premières colonnes est inscrit le nombre d'années,  
dans la 3° le nombre de mois pour les moins d'un an (chiffrer 12  
mois comme 01 an).

col. 14 à 17 et 19 à 25 - Chiffrer la réponse indiquée en clair, tiret si-  
gnifie "sans réponse" pour les femmes de 14 ans et plus et sans  
objet pour tout autre recensé.

col. 18 - Ne pas en tenir compte.

col. 26 - Village ou subdivision de naissance : lettre V si le lieu de nais-  
sance est identique au lieu de Recensement, indiqué en clair s'il  
est différent.

col. 27 - Durée de séjour : très souvent toutes les lignes ont reçu une  
réponse, le chiffrage n'est à effectuer que pour les personnes  
non nées au lieu de recensement, c'est-à-dire non V col. 26.  
Pour V col. 26 on chiffrera ++

col. 28 et col. 29 - Professions - Ne doivent être renseignées et chiffrées  
que pour les personnes de 14 ans et plus. Si une profession pré-  
cise est indiquée pour des moins de 14 ans, ne pas en tenir compte.

Il arrive que 2 professions soient indiquées en col. 28; les  
chiffrer dans l'ordre où elles figurent.

Lorsque 2 réponses figurent en col. 29; donner priorité aux répon-  
ses comme indiqué dans le code, ainsi :

I.AF (isolé + aide familial) sera chiffré 9, de même que,  
A.F.I.

Ne pas faire de rapprochement entre le terme isolé retenu pour les personnes seules en tant que composition et la réponse Isolé à la question 29 situation dans la profession.

Col. 30 - Instruction - Chiffrer + pour les enfants d'âge scolaire.

Fiche migration ou modèle n° M.

Lorsqu'une "fiche collective" mentionne des personnes absentes ou (et) des personnes présentes s'étant déplacées dans les 12 derniers mois, un complément d'informations concernant ces personnes est inscrit sur la fiche modèle n° M - jointe à la fiche collective.

La première partie est réservée aux absents, la deuxième aux présents déplacés.

Dans la première colonne figure le n° de ligne de la fiche collective où est inscrit l'intéressé.

Dans les colonnes : Durée d'absence - champs cultivés : par lui-même, n° d'ordre - Intentions de retour, les réponses sont indiquées par une croix, droite ou penchée, dans la colonne à retenir.

Les réponses figurent en clair (chiffre ou lettre) dans les autres colonnes.

Toutes les colonnes de cette fiche ne sont pas retenues, les précisions figurent dans l'instruction de chiffrage détaillée ci-après.

- CHIFFREMENT -

La contexture de la fiche collective ne permet pas de chiffrer les réponses sur ce document lui-même.

Il a été établi 2 fiches de chiffrage :

La fiche Modèle 1 où seront portées les données individuelles à raison d'une ligne par personne. On établira 1 fiche annexe par fiche collective.

La fiche Modèle 2 où seront chiffrées dans la partie supérieure, les données collectives concernant le vestibule, dans la partie inférieure les données relatives aux ménages où seront reportées les caractéristiques des divers chefs de ménages à raison d'une ligne par chef de ménage à l'intérieur du vestibule.

Travail préparatoire :

N° d'ordre de la fiche collective

Les fiches collectives sont reçues groupées par cantons; elles recevront un n° d'ordre à 3 chiffres, à l'intérieur de chaque canton. Lorsqu'une fiche n° M (migrations) accompagne une fiche collective, il sera prudent de lui apposer le n° de la fiche pour faciliter des recherches ultérieures au cours du chiffrage. (Le n° à 4 chiffres figurant en haut à gauche à l'intérieur de la fiche collective ne doit pas être retenu).

Fiche de travail

Certaines données constantes ne seront pas reportées systématiquement sur chaque fiche collective; elles seront inscrites sur une Fiche de travail établie par Village. Sur cette fiche de travail figureront :

Canton - Village - Strate - Fraction de sondage -

La Strate et la fraction de sondage ne figurent pas sur la fiche collective; elles sont établies par village; le code : 1 - 2 - 3 - 4 en permet un chiffrage rapide. Ces constantes seront chiffrées ainsi :

Canton	: ca	: 2	: Code n° 1	: colonne	carte	1 - 2
Village	: vi	: 2	: Code n° 2	: "	"	3 - 4
Strate	: St	: 1	: Code n° 3	: "	"	5
Fraction de sondage	: F	: 1	: Code n° 4	: "	"	6

Le détail des consignes de chiffrage des données individuelles et Collectives figure dans le tableau ci-après.

Si, au cours du chiffrage, des difficultés d'interprétation venaient à se présenter, les documents pourraient être mis en instance et il pourrait être fait appel pour régler les litiges, à Monsieur J.C. PAUVERT, qui fut l'un des responsables de l'enquête et qui se trouve actuellement en France à l'adresse suivante :

J.C. PAUVERT  
LARGUERON par Sainte FOY-la-GRANDE (Gironde)

DONNEES INDIVIDUELLES

Colonnes et Rubriques du Questionnaire	Symbole	Nombre de chiffres	Consignes	N°s col. carte méc.
Données géographiques	CA.VI.S9.I	6	codgs 1-2-3-4-voir fiche de travail	1 à 6
Type de cartes			type <span style="border: 1px solid black; padding: 0 2px;">1</span>	7
Numéro de la fiche	NO	3	A prendre sur la fiche collective	8-9-10
<b>1°) Tous recensés</b>				
6-7-8 Situation de résidence	SR	1	Présent) Pas de dépla <sup>t</sup> (~ col. 6) 1	11
			(Emigré (E col. 6) 2	
			) Saisonnier (S col. 6) 3	
			(Voyageur (Vg col. 6) 4	
			Absent ) Emigré (E col. 7) 5	
			(Saisonnier ) S col. 7) 6	
			) Voyageur (Vg col. 7) 7	
			(A col. 7) 8	
			Visiteur (V col. 8) 9	
			Non déclaré x	
5 - Vu - Non Vu pour Présents	V	1	Vu (V) 1	12
			Non Vu (NV) 2	
			Non déclaré (Présent) x	
9 - Groupe ethnique	GE	1	Code n° 5	13
10- Sexe	S	1	Masculin (M) 1	14
			Féminin (F) 2	
			Non déclaré x	
11- Situation matrimoniale	SH	1	Célibataire (C) 1	15
			Marié (M) 2	
			Veuf (V) 3	
			Divorcé (D) 4	
			Non déclaré x	
12- Nombre d'épouses pour hommes mariés	NE	1	1 épouse 1	16
			2 épouses 2	
			⋮	
			8 épouses 8	
			9 épouses et plus 9	
Non déclaré x				

Colonnes et Rubriques du Questionnaire	Symbole	Nombre de chiffres	Consignes	N° scol carte méc.
13 - Age	A	2	Code n° 6	17 - 18
26 - Village ou Subdivision de naissance	LN	1	Code n° 7	19
27 - Durée de présence (si non V col. 26) 14 ans et plus :	DP	2	code n° 6 (chiffrement arrêté ici pour les enfants de - 14 ans) présents non déplacés)	20 - 21
28 - 1°) Profession	P	2	Code n° 8	22 - 23
Catégorie socio-profess. 11e	CS	1	Code n° 9	24
	2	2		
			Patron (P)	1
			Salarié (non fonctionnaire (S))	2
			Isolé (I)	3
			Aide familial (AF)	4
			Fonctionnaire (FP)	5
29 - Situation dans	SP	1	Fonctionnaire et autre chose	6
			Patron et autre chose	7
			Salarié et autre chose	8
			Isolé et autre chose	9
			Sans travail (ST)	0
			Sans profession (SP)	Z
			Non déclaré	x
2°) Profession	P 2	2	Code n° 8	26 - 27
30 - Instruction	I	1	Illétré (IL)	1
			Parle français (PF)	2
			Parle anglais (PA)	3
			Lit et écrit en français (LEF)	4
			Lit écrit le kabré (LEK)	5
			Lit et écrit le français et le kabré (LEFK)	6
			Certificat d'études (CEP)	7
			Brevet (BE)	8
			Non déclaré	x
<b>2°) Femmes de 14 ans et plus</b>				
(Chiffrement arrêté pour les hommes de 14 ans et plus présents non déplacés)				
14 - Age au 1er mariage	AM	2	Côcé n° 6	
			0 mariage	0
15 - Nombre total de mariages	NM	1	1 mariage	1
			⋮	
			8 mariages	8
			9 mariages et +	9
			Non déclaré	x
				29 - 30
				31



Colonnes et Rubriques du Questionnaire	Symbole	Nombre de chiffres	Consignes	N°s col. carte msc.	
<b>Naissances vivantes</b>					
16 - Garçons	NG	2	(0 garçon ou fille	00	32 - 33
17 - Filles	NF	2	)1 " "	01	34 - 35
			(2 " "	02	
			) " "	03	
			) " "	04	
			) " "	05	
			) " "	06	
			) " "	07	
			) " "	08	
			) " "	09	
			) " "	10	
			) " "	11	
			) " "	12	
			) " "	13	
			) " "	14	
			) " "	15	
			) " "	16	
			) " "	17	
			) " "	18	
			) " "	19	
			) " "	20	
			(Non déclaré	xx	
			)		
<b>Dans les 13 derniers mois lunaires</b>					
19-21 Naissances vivantes	NV	2	Code n° 10		36 - 37
22-23 Décès de - 1 an	D-1	1	(0 décès	0	38
			)1 garçon	1	39
24-25 Décès de 1 à 13 ans	D+1	1	(1 fille	2	
			)1 garçon + 1 fille	3	
			(2 garçons	4	
			)2 filles	5	
			(3 décès ou plus	6	
			)Non déclaré	x	

3°) Absents

Les absents correspondent aux réponses E, S, ou Vg col. 7 de la fiche collective. Le complément d'indications les concernant est porté sur la "fiche migration" - Fiche n° M - jointe à la fiche collective. Leur identification sur la fiche n° M se fait par le n° de ligne de la fiche collective, n° reporté en colonne 1 "n° d'ordre" sur la fiche n° M.

Durée de l'absence (réponse figurée par une indication dans la colonne correspondante)	DA	2	Moins d'un mois (x col. -1an)	00	40 - 41
			1 mois (1 col. - 1 an)	01	
			⋮		
			⋮		
			11 mois (11 col. - 1 an	11	
			1 an (x col. + 1 an		
			ou 12 col. - 1 an)	12	
2 ans et plus (x col. + 2 ans)	13				
			Non déclaré	xx	
Lieu de séjour (chiffrer la subdivision)	LS	1	Code n° 7		42
Occupation	O	2	Code n° 8		43 - 44
Champs cultivés actuellement	CC	1	x col. "Par lui-même"	1	45
			Une ind. on col. "Par autre personne"	2	
			Une ind. on col. "N° d'ordre"	3	
			Non déclaré	x	

Colonnes et Rubriques du Questionnaire	Symbole	Nombre de chiffres	Consignes	N°s col. carte méc.	
Motif du départ	MD	1	pour gagner de l'argent (fortune)	1	46
			pour gagner l'impôt	2	
			pour trouver une terre	3	
			à cause de l'autorité des anciens	4	
			pour dot, pour femme	5	
			pour travail, métier	6	
			pour ramener nourriture	7	
			par goût de l'aventure	8	
			autres raisons	9	
Non ou mal déclaré	x				
4°) <u>Présents</u>					
ayant effectué un déplacement dans les 12 derniers mois					
Réponses E.S. ou Vg col. 6 de la fiche collective. Le complément d'indication figure dans la 2ème partie de la Fiche n° M.					
Durée de l'absence (Date retour- Date départ)	DA	2	Moins d'un mois	00	47 - 48
			1 mois	01	
			:	:	
			:	:	
			11 mois	11	
			1 an	12	
			2 ans et plus	13	
Non déclaré	xx				
Lieu de séjour (chiffrer la sub- division)	LS	1	Code n° 7		49
Occupation	O	2	Code n° 8		50 - 51
Champs cultivés	CC	1	x col. "Par lui-même"	1	52
			Indic <sup>01</sup> col. "Par autre personne"	2	
			Indic <sup>02</sup> col. "N° d'ordre"	3	
			Non déclaré	x	
Motif du départ	MD	1	Voir "Absents" : motif du départ		52

DONNÉES COLLECTIVES

Nature du renseignement	Symbole	Nombre de chiffres	Consignes	N°s col. carte Méc.
<b>1°) Vestibules</b>				
Données géographiques (voir fiche de travail)		6		1-2-3-4-5-6
Type de carte		1	Type de carte <span style="border: 1px solid black; padding: 0 2px;">2</span>	7
Numéro de la fiche de tête		3	A prendre sur la fiche collective en haut à gauche	8-9-10
<b>Caractéristiques du chef de vestibule :</b> (ligne n° 1 de la fiche collective)				
(Groupe ethnique	GE	1	- Reporter le chiffrage de la ligne 1 du document de chiffrage n° 1	11
{ Sexe	S	1		12
{ Age	A	2		13 - 14
{ Situation matrimoniale	SM	1	- S'il n'y a pas de chef de vestibule, chiffrer x	15
{ Nombre d'épouses	NE	1		16
(Catégorie socio-professionnelle	CS	1		17
Nombre de ménages )	NM	2	(A compter sur les fiches collectives - Ne tenir compte (que des Résidents Habituels) c'est-à-dire Présents (+ Absents	18 - 19
Nombre d'isolés (1) { Résidence	NI	2		20 - 21
Nombre de présents { habituelle	PR	2		22 - 23
Nombre d'absents }	A	2		24 - 25
Nombre de visiteurs	V	2	A compter sur les fiches collectives	26 - 27
<b>Naissances dans les 12 derniers mois</b>				
- Garçons	NG	1	A prendre dans la cartouche du haut, au milieu de la fiche collective	28
- Filles	NF	1		29
<b>Décès dans les 12 derniers mois</b>				
- Masculins	DG	1	(A prendre dans la cartouche du haut, à droite de la fiche collective	30
- Féminins	DF	1		31

(1) Considérer "isolés" les personnes seules, n'étant de par leur mode d'inscription sur la fiche collective (entre 2 lignes blanches) rattachée à aucun "ménage".

Les "isolés" ne constituent pas 1 ménage, ils sont précisément à décompter comme "isolés"

Ne pas rapprocher du terme "isolé" déclaré en col. 29 - SP de la fiche collective.

Nature du renseignement	Symbole	Nombre de chiffres	Consignes	N°s col. carte méc.
Age au décès 1°) décès Masculin	DG	2	( Les cases libres seront chiffrées 0 0 ) Le chiffrage et la Perforation stoppent ici	32 - 33
2° " "	"	2		34 - 35
3° " "	"	2		36 - 37
4° " "	"	2		38 - 39
5° " "	"	2		40 - 41
1° " Féminin	F	2		42 - 43
2° " "	"	2		44 - 45
3° " "	"	2		46 - 47
4° " "	"	2		48 - 49
5° " "	"	2		50 - 51
<u>Perforations mécaniques</u>				
Total des Résidents habituels (PR + A)		2	( Seront obtenus mécaniquement ) à la calculatrice	52 - 53
Total des Inscriptions (PR + A + V)		2		54 - 55
Total de la population présente (PR + V)		2		56 - 57
Total des Naissances 12 derniers mois (NG + NF)		1		58
Total des Décès 12 derniers mois (DG + DF)		1		59
2°) Ménages				
Données géographiques (voir fiche de travail)		6		1-2-3-4- 5-6
Type de carte		1	Type <u>3</u>	7
Numéro de la fiche de tête		3	A prendre sur la fiche collective	8-9-10
Type de ménage	TM	1	Code n° 11	11
Catégorie de ménage	CM	2	Code n° 12	12 - 13

Colonnes et Rubriques du Questionnaire	Symbole	Nombre de chiffres	Consignes	N°s col. carte Méca.
<b>Caractéristiques du Chef de ménage :</b>				
(Groupe ethnique	GE	1	(Reporter le chiffrage de la ligne (du document de chiffrage (( n° 1 ) qui correspond au chef de ménage	14
(Sexe	S	1		15
(Age	A	2		16 - 17
(Situation matrimoniale	SM	1		18
(Nombre d'épouses	NE	1		19
(Catégorie socio-professionnelle	CS	1		20
Lien de parenté avec chef de ménage	LP	1	Code n° 13	21
Nombre de personnes du ménage				
(Présents col. 5-6 de la fiche collective	PR	2	Le chiffrage et la perforation stoppent ici	22 - 23
(Absents col. 5-6 de la fiche collective	A	2		24 - 25
Total des personnes du ménage	PR+A	2	Sera obtenu mécaniquement à la calculatrice	26 - 27

## PERFORATION

Des documents de l'enquête démographique effectuée au Togo, seront tirées 3 cartothèques :

Une cartothèque "individuelle" - de type 1, perforée à raison d'une carte par ligne du document annexe n° 2. Les cartes des moins de 14 ans seront perforées jusqu'à la colonne 21.

Les cartes des présents (non déplacés) jusqu'à la colonne 28  
Les cartes des femmes de 14 ans et + jusqu'à la colonne 39 (ni abs-ni  
Les cartes des absents jusqu'à la colonne 44 (depl)  
Les cartes des présents (déplacés) jusqu'à la colonne 52

Une cartothèque "vestibule" de type 2 perforée à raison d'une carte par vestibule. Ces cartes seront perforées manuellement jusqu'à la colonne 51. Les colonnes 52 à 59 seront perforées mécaniquement, à la calculatrice après calcul des divers types de population, comme indiqué en page 12.

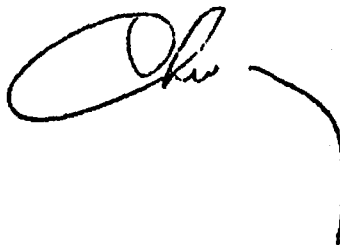
Une cartothèque "Ménage" de type 3 perforée à raison d'une carte par ligne de la 2ème partie de la fiche intermédiaire n° 2. Ces cartes seront perforées manuellement jusqu'à la colonne 25. Les colonnes 26 et 27 seront perforées mécaniquement après calcul du nombre total de personnes du ménage.

Les dessins de cartes figurent en dernière colonne des consignes de chiffrage.

Les cartothèques sont conservées à la Direction Régionale de Bordeaux qui recevra ultérieurement des consignes d'exploitation.

Pour le Directeur Général de l'I.N.S.E.E.

l'Inspecteur Général, Directeur de l'Exploitation :





*ne pas venir dans*

Données géographiques (voir fiche de travail) *pour les ménages*

TYPE 2 N° 0.1.9-

## VESTIBULES

GE	S	A	SM	NE	CS
1	1	3,4	2	1	0
11	12	13	15	16	17

NM	NJ	PR	A	V	N 13	D 13
0,1	0,0	0,3	0,2	0,0	G 1	G 0
18	20	22	24	26	28	30
					F 0	F 0
					29	31

Report du Ch. de Vestibule  
ligne 1 fiche collective

AGE *au décès*

32	34	36	38	40	42	44	46	48	50

Données géographiques (voir fiche de travail) col. des cartes 1 à 6

TYPE 3 N° 0.1.9-

## MENAGES

*1 ligne par chef de ménage  
à l'intérieur du vestibule*

	TM	CM	GE	S	A	SM	NE	CS	IP	P	A
I	1	3,2	1	1	3,4	2	1	0	+	0,3	0,2
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

Report

Chef de Ménage